

Janvier
- Juin

20
20

n°24

CROS

DE

GÉORAND

Bulletin
Municipal



Le mot du Maire

Chères Crouseillounes, Chers Crouseillous,

C'est dans une situation bien particulière que je m'adresse à vous. Depuis 4 mois tout a changé, le Virus est là, il circule, il fait peur, il touche de nombreuses personnes. Je ne vous cache pas que je n'aurais jamais pensé m'adresser à vous dans une telle situation. Ce virus nous touche tous de près, que ce soit dans nos familles ou nos proches malades, dans la vie économique, sociale, mais encore dans l'organisation de notre service de soin tant affaibli depuis plusieurs décennies. Mes pensées vont vers vous et vos proches, j'espère trouver tous les habitants de notre commune, les électeurs, les résidents secondaires, nos touristes, en bonne santé. J'ai une pensée particulière pour les habitants de notre commune qui nous ont quittés durant cette période, ainsi que pour leurs proches à qui nous n'avons pas pu témoigner de notre soutien dans cette épreuve déjà si douloureuse. J'espère comme vous tous que la situation va s'améliorer et que notre vie normale va reprendre. Ce confinement a été un moment douloureux pour tous, il restera à jamais dans nos mémoires tant il a été brutal et imprévu. « Ensemble continuons » à respecter les gestes barrières, les recommandations scientifiques, et à faire reculer ce virus.

Malgré cette situation je tenais tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en permettant l'élection de la liste que j'avais l'honneur de conduire lors du scrutin du 15 mars 2020. La participation électorale, importante malgré la situation sanitaire, montre votre implication pour notre commune, et je vous en remercie. Cette équipe que nous avons constituée est au travail depuis le 24 mai, date à laquelle le nouveau conseil municipal m'a fait l'honneur de me choisir pour occuper la fonction de Maire de

notre belle commune. J'ai proposé de m'entourer de deux adjoints que sont Jean Marie TAULEIGNE et Cathy USALA, et de deux conseillers municipaux délégués Pascal LAURENT et David TEYSSIER. Ce conseil municipal est à votre écoute et nous partageons tous la volonté d'œuvrer pour notre commune dans le respect des idées de chacun et des secteurs géographiques que nous représentons. Je veux dire un grand merci aux dix conseillers municipaux qui m'accompagnent pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en acceptant de faire partie de mon équipe pour les six années à venir. C'est avec une vive émotion et la conscience des responsabilités qui m'incombent que j'assumerai cette fonction que vous m'avez confiée en ayant comme ligne de conduite la défense de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Je veux vous dire ma reconnaissance et mon émotion au moment où Françoise LAURENT m'a laissé la place qu'elle a occupée depuis 12 ans avec passion, dynamisme, proximité, sympathie mais aussi équité entre tous. Elle m'a depuis 12 ans montré l'exemple, chaque jour elle m'a appris un peu plus. Elle a décidé d'aspirer à une vie plus tranquille et de laisser la place, c'est une décision respectable et tout à son honneur. Notre entente a été parfaite pendant 12 ans et je suis fier d'avoir eu son soutien pour conduire notre commune pour les 6 années à venir et de succéder à Françoise qui a tant donné pour Cros de Géorand. Merci Françoise, nous te devons tous beaucoup.

Je veux aussi remercier les conseillers municipaux qui nous ont accompagné lors des mandats 2008/2014 et 2014/2020 avec qui j'ai travaillé en tant que premier adjoint dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

HORAIRES DE LA MAIRIE

De 8h à 12h

Le Lundi, Mardi, Mercredi
et Vendredi

De 8h à 12h et de 14h à 17h

Le Jeudi

De 9h30 à 11h30

Le Samedi

INFOS PRATIQUES

Tél 04 75 38 94 64
Fax 04 75 37 52 64

crosdegeorand-mairie@orange.fr
www.crosdegeorand.fr



Notre élection est la suite d'un programme que nous avons bâti ensemble pour continuer la dynamique entreprise dans les dernières années. Comme nous nous y sommes engagés le premier bulletin municipal du mandat paraît avec une nouvelle présentation, et de nouvelles rubriques. Il reste le premier média d'actualité des Crouseillous, toutes générations confondues. Toutefois, ce bulletin nouveau, conserve les rubriques et les articles appréciés continuant à être un relais privilégié des associations pour tous leurs événements. Son contenu permet de vous informer, notre souci étant de bien communiquer auprès de nos habitants. J'espère que celui-ci vous plaira. Je connais le travail réalisé par la commission bulletin municipal que conduit Cathy USALA, bien accompagnée par Christine CHAUCHE, et je veux les remercier de leur travail de qualité et rigoureux.

Le budget de notre commune a été voté le 15 juin, soit trois semaines après la mise en place du conseil municipal. Il traduit la volonté d'entreprendre de l'équipe. Le projet de commerce y prend toute sa place, et la commission commerce que conduit Jean Marie TAULEIGNE travaille efficacement. Je sais que le travail porte ses fruits, et d'ici quelques temps nous reviendrons vers vous pour vous faire connaître notre choix quant à la localisation de ce commerce dont notre village manque tant. J'ai déjà rencontré de nombreux financeurs (Sous-Préfet, Conseillère Régionale, Président du Département) pour évoquer avec eux ce sujet. Ils m'ont tous assuré de venir aider financièrement notre commune dans le cadre de ce projet.

Notre Communauté de Communes de Montagne d'Ardèche vient d'élire son nouveau président. Patrick COUDÈNE avait déjà annoncé en fin d'année qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. De 2006 à 2016 il a présidé la Communauté de Commune Source de la Loire et depuis 2017 celle de Montagne d'Ardèche. Je veux, ici, le féliciter et le remercier pour tout le travail qu'il a accompli pour notre montagne, et

pour notre commune toujours avec beaucoup de recul et d'impartialité. C'est en ce sens qu'on reconnaît les élus qui marquent leur territoire. Jacques GENEST vient d'être élu Président. Je souhaite qu'il soit le Président du rassemblement et des projets de la Montagne. Je lui souhaite pleine réussite dans son mandat.

A ce jour nous avons décidé de maintenir la fête du 15 août, malgré la situation sanitaire. La commission Animation que conduit David TEYSSIER a travaillé en ce sens à ma demande, afin d'offrir aux habitants une fête qui sera différente, mais qui permettra de nous retrouver tout en respectant les gestes barrière. Un moment de partage fera, je n'en doute pas, le plus grand bien à tous. Le thème retenu est « Guinguette à Cros de Géorand » pour lequel vous trouverez le programme dans ce bulletin. Je ne peux pas conclure ce chapitre sans apporter notre soutien aux associations. Malgré des budgets toujours plus complexes à boucler, nous avons décidé de maintenir notre niveau de subventions identique à l'an dernier. Un complément pourra même venir en aide aux associations qui souhaitent organiser des manifestations nouvelles ou complémentaires en fin d'année. J'ai une pensée particulière pour le Comité des Jeunes qui anime tant notre village et qui a dû annuler ses festivités de Pâques et Juillet. Sachons tous ensemble les soutenir quand ils pourront à nouveau organiser des animations pour notre village.

Nous avons évoqué un moment convivial nouveau pour se retrouver entre habitants de la commune. L'idée est toujours là, mais complexe à réaliser cette année vu la situation sanitaire. Soyez sûr que dès que nous le pourrons, sûrement en 2021, nous proposerons un beau moment que nous partagerons ensemble.

Prenez soin de vous et de vos proches, je vous souhaite une bonne lecture et un bon été.

Sébastien PRADIER

EDITO



ÉDITEUR

Maire de Cros de Géorand

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Sebastien PRADIER

RÉDACTION

La commission Bulletin Municipal & communication : Sébastien Pradier, Cathy USALA, David TEYSSIER, Christine CHAUCHE

CRÉDIT PHOTOS

Alban PRADIER, Cathy USALA, Denis BREYSSE, Christine CHAUCHE, Jean-Marie TAULEIGNE

PHOTO DE COUVERTURE

Pré de Mazan

CONCEPTION, MISE EN PAGE

Béregère Ginoux
berengereginoux@hotmail.fr

IMPRESSION

Impression FOMBON
www.imprimerie-fombon.com

TIRAGE

Juillet 2020
300 exemplaires



Sommaire

P.2 / EDITO

Le mot du Maire

P.5 / VIE COMMUNALE

Composition des commissions communales
Permanence des élus
Travaux communaux

P.9 / ACTUALITÉS MUNICIPALES

Comptes rendus des conseils municipaux

P.14 / ARRÊT SUR IMAGES

L'actualité de la commune

P.18 / HISTOIRE

Comment se soignait-on sur
la montagne ardéchoise ?

P.24 / NOS ASSOCIATIONS ET FESTIVITÉS

Liste des associations et leurs coordonnées
Agenda des prochains événements

P.25 / PORTRAIT

Le premier adjoint

P.26 / SAVOIRS

Mot croisés

P.27 / SAVEURS

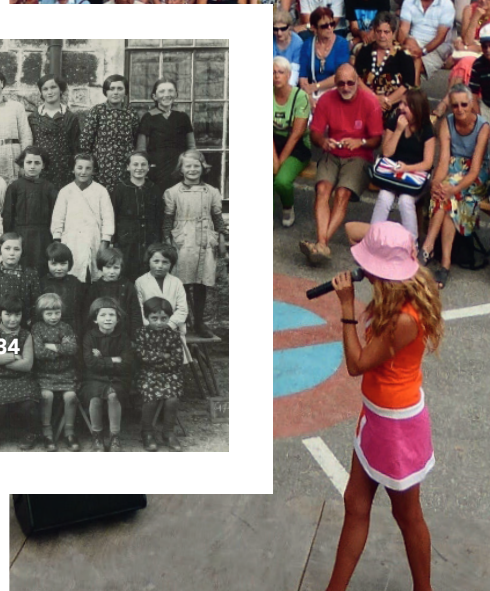
La recette de Didier Moulin

P.28 / FÊTE DU 15 AÔUT



ERRATUM BULLETIN MUNICIPALE N°23

Lors de la précédente parution **Henria Breysse** (n°34) a été confondue avec la petite fille n°22 qui reste inconnue.



Composition

des commissions communales

	Commission d'Appels d'Offres	CCAS	Déneigement	Agricole	Associations	Fêtes	Bulletin/ Communication	Nouveau Commerce	Voirie, Aménagement, Signalétique	Projet Eolien	Tourisme Loisirs
Sebastien Pradier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Jean-Marie Tauleigne	✓	✓	✓					✓	✓	✓	✓
Cathy Usala		✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓	
David Teyssier					✓	✓	✓			✓	✓
Pascal Laurent	✓		✓	✓						✓	✓
Christine Chauche							✓	✓			
Marie-Claude Philippot		✓		✓		✓				✓	
Eric Gouvernet									✓		✓
Jean-Paul Breysse			✓	✓					✓		
Mathieu Laurent	✓				✓	✓		✓			
Michel Volle		✓									✓

✓ : Rapporteur de la commission

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire

Mercredi matin.
Vendredi et Samedi matin sur rendez-vous.

Les adjoints et conseillers municipaux délégués

Sur rendez-vous.

Sébastien PRADIER 06 13 27 13 56

Jean Marie TAULEIGNE 06 16 49 64 04

Cathy USALA 06 89 50 24 74

Pascal LAURENT 06 50 31 36 74

David TEYSSIER 06 26 96 30 39

**Après cinq
semaines
d'interruption
dues au
confinement
nos employés
communaux
ont repris
leurs activités !**



Christophe GINEYS et Christian GAYTON

- ▶ Dépose de tous les piquets de neige sur nos routes communales.
- ▶ Fixation de plusieurs panneaux indicateurs sur les sentiers de randonnées.
- ▶ Nettoyage du terrain de tennis.
- ▶ Fauchage sur les routes communales.



▶ Coupe de pins en bordure de voies communales.



Fauchage du terrain de sport et des abords du parking



Débroussaillage de l'ancien cimetière et désherbage du nouveau.

▶ Réparation et nettoyage de certaines routes et chemins suites aux grosses pluies du 12 juin dernier.



VIE COMMUNALE

Embellissement de notre village
avec la mise en place de fleurs.



Pose d'enrobés pour rebouchage
de trous et entretien des routes communales.



Notre secrétaire de mairie et d'agence postale a, quand à elle, travaillé à temps partiel pendant quelques semaines. La mairie et l'agence postale sont restées fermées au public pendant le confinement. Depuis le 20 avril 2020, vous pouvez, à nouveau, accéder à tous les services de la mairie en respectant les gestes barrières.

EN BREF

Les réunions du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL 18 JANVIER 2020

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES

Le conseil municipal valide et autorise madame le Maire à signer une convention de groupement de commande avec les communes : du Béage, Issanlas, Issarlès, le Lac d'Issarlès, Lachapelle Graillouse, Mazan l'Abbaye, le Roux, Sagnes et Goudoulet, St Cirgues en Montagne, Sainte Eulalie et Usclades et Rieutord. Ce groupement permet d'optimiser le prix de revient des travaux de voirie pour la commune en passant par des consultations et commandes groupées.

A l'issue des consultations, le marché conclu avec l'entreprise est passé sous forme d'un accord cadre qui peut être reconduit 3 fois pour une période d'un an, la durée totale de validité ne pouvant pas dépasser 4 ans.

La commune de Cros de Gérand est désignée pour coordonner le groupement. Les appels d'offres seront réalisés par notre secrétaire de mairie.

APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE OUVERT AGEDI

Le syndicat AGEDI (l'Agence de Gestion Et Développement Informatique) a pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de service portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologies. Il accompagne les collectivités membres

dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information.

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du syndicat qui adapte sa forme juridique en passant de syndicat mixte fermé à syndicat mixte ouvert.

TARIFS DES GÎTES

Après délibération le conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs de location des gîtes ruraux communaux comme suit :

Tarifs à la semaine :

Gîte au premier étage 270 €
Gîte au rez-de-chaussée 190 €

Tarifs séjour court :

week-end avec 2 nuits. 120 €
week-end avec 3 nuits 160 €
nuitée supplémentaire 40 €

Les tarifs comprennent la consommation de gaz et de chauffage.

RÉGULARISATION DE L'EMPRISE DU CHEMIN DE TENDRIER

Après délibération le conseil municipal autorise madame le Maire à signer les documents et actes nécessaires à la régularisation de l'emprise du chemin de Tendrier situé sur les parcelles AC37 et AC68. Mme TEYSSIER Annie cède à titre gratuit à la commune l'emprise prévue sur le document d'arpentage.

Un bâtiment communal comprenant trois gîtes et un local associatif.





PROJET EOLIEN

L'ensemble des délibérations autour du projet éolien appelé « renouvellement plateau ardéchois » sur le territoire de la commune de Cros de Géorand sont présentées par Mme USALA Catherine, adjointe au Maire. Ce projet est conduit par la société RES.

Mme le Maire étant concernée à titre privé du fait de l'implantation actuelle des éoliennes quitte la salle du conseil ; ainsi que Mme PHILIPPOT Marie-Claude. Elles ne prendront part ni au débat, ni au vote.

Les membres du conseil municipal attestent avoir reçu et pris connaissance de la note de synthèse explicative transmise au préalable avec la convocation au présent conseil.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve la promesse de bail relative au bail nécessaire

à la construction, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien envisagé sur les terrains concernés.

Le conseil municipal autorise Mme USALA Catherine à signer les documents ainsi que les actes y afférent permettant à la société RES d'utiliser et de faire des travaux sur ces terrains.

CONVENTION DE SERVITUDES ACHEMINEMENT DES CONVOIS ET ACCÈS AU CHANTIER

Pour utiliser et faire les travaux nécessaires à l'acheminement des convois sur les voies reliant le site à la route départementale RD122, après délibération, le conseil municipal se prononce en faveur de l'utilisation des voies communales concernées par RES pour l'accès au parc éolien à compter du début des travaux et pendant toute la durée du chantier et d'exploitation du futur parc éolien. Il est précisé que les accès doivent être maintenus et remis en état.

CONSEIL MUNICIPAL 22 FÉVRIER 2020

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2019

Pour la section de fonctionnement

Dépenses : 413 675 €
Recettes : 660 536 €
Excédent : 246 860 €

Pour la section investissements

Dépenses : 322 107 €
Recettes : 143 872 €
Déficit : 178 234 €

Les comptes sont approuvés par le conseil municipal. L'excédent de fonctionnement est reporté de la façon suivante :

- 190 199 € reportés en investissement pour couvrir le déficit et le reste à réaliser de 2019
- 56 660 € reporté en fonctionnement sur 2020



BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour la section de fonctionnement

Dépenses : 23 916 €
Recettes : 33 547 €
Excédent : 9 631 €

Pour la section investissements

Dépenses : 31 839 €
Recettes : 23 305 €
Déficit : 8 533 €

L'excédent de fonctionnement est reporté ainsi :

- 9 631 € qui permet de couvrir le déficit d'investissement de 2019
- 1 097 € en excédent de fonctionnement reporté sur 2020.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Dépenses : 1 651 €
Recettes : 2 575 €
Excédent : 924 € qui sera reporté sur 2020

PROJET EOLIEN PROMESSE DE BAIL

Mme USALA Catherine, 3^{ème} adjointe, présente au conseil municipal le projet de promesse de bail emphytéotique du parc éolien sur la commune avec la société RES. Conformément à l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, elle rappelle que les éléments d'information relatifs à ce projet ont fait l'objet d'une note de synthèse transmise à chaque membre du conseil municipal. Les terrains concernés par le document appartiennent à la commune de Cros de Géorand et sont situés sur les secteurs de la Cham du Cros, Bois Vert et la Tauleigne.

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve la promesse de bail emphytéotique et autorise Mme USALA Catherine à signer le document mentionné ainsi que tout acte y afférent.

Les élus restent vigilants :

- A la remise en état et à l'utilisation, pendant les travaux, des voies communales d'accès.
- Aux dispositions prises, pendant et après les travaux pour assurer le maintien, la continuité et la qualité des sources et des points d'eau.
- Au respect du projet déjà validé par le conseil municipal en date du 05/10/2019 et au respect des conditions de cette délibération.
- Au respect de la loi concernant l'émergence du bruit ambiant.

ADRESSAGE COMMUNAL

Sur présentation des demandes de modifications, le conseil municipal valide les modifications de voies communales parmi la liste des voies validées par délibération du 25 octobre 2019.

Ainsi l'orthographe du « chemin des Vidalles » devient « Chemin des Vidals » et les voies « Chemin de La Bigue », « Impasse de la Traverse » et « Impasse du Tauron » sont ajoutées.

PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000

Mme le Maire informe le conseil municipal de la consultation relative à la modification du périmètre du site Natura 2000 document N° fr8201664-b18 sur le secteur des sucs Gerbier-Mézenc. Après avoir délibéré le conseil municipal valide l'extension du périmètre sur le nord de la commune de Cros de Géorand.

Les objectifs stratégiques présentés par Natura 2000 sont de préserver les zones humides par une gestion adaptée, maintenir les habitats forestiers en bon état de conservation, maintenir les prairies et landes remarquables grâce à une agriculture respectueuse de son environnement, et de maintenir les habitats rocheux.

Le document est consultable sur le site Natura 2000.

ELARGISSEMENT DU CHEMIN DES EYGADES

Echange de terrain avec M. VOLLE

M. Christian VOLLE est propriétaire d'une bande de terrain qui longe le chemin des Eygades au départ de la route départementale desservant le quartier « Les Prades » à La Palisse, cadastrée N° AS378 et AS379 d'une superficie de 80m².

Pour permettre d'élargir le chemin communal des Eygades, le conseil municipal, après délibération, autorise le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les actes afin de procéder à un échange des terrains AS378 et 379 contre une partie de la parcelle communale N°AS183 d'une superficie de 210 m² qui se trouve dans l'alignement des parcelles AS235 et 236, propriété de M. VOLLE.

M. et Mme Joël ROCHE cèdent à la commune de Cros de Géorand une partie de la parcelle AS364 le long du chemin communal

M. Joël ROCHE cède à la commune de Cros de Géorand une partie de la parcelle AS364 d'une superficie de 85 m², le long du chemin communal. En échange la commune s'engage à faire réaliser un muret en bordure de son terrain. Le conseil municipal accepte le projet et charge le Maire des formalités, et de faire réaliser le bornage et les actes pour cette réalisation.





Les 11 candidats de la liste « Ensemble, Continuons » conduite par M. Sébastien PRADIER, tous élus le 15 mars 2020 se sont réunis pour l'installation du nouveau conseil municipal avec l'élection du Maire et de ses adjoints mais aussi pour déterminer et mettre en place une organisation avec 11 commissions intégrant la commission appels d'offres et les membres du CCAS.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2020

MAIRE ET ADJOINTS

Maire : PRADIER Sébastien

1^{er} adjoint : TAULEIGNE Jean-Marie
2^{ème} adjoint : USALA Catherine

2 conseillers municipaux délégués :
LAURENT Pascal et TEYSSIER David

Conseillers : BREYSSE Jean-Paul
CHAUCHE Christine
GOUVERNAT Eric
LAURENT Mathieu
PHILIPPOT Marie-Claude
VOLLE Michel

LES COMMISSIONS

Appels d'offres
CCAS
Déneigement
Bulletin municipal et communication Agricole
Associations
Fêtes
Nouveau commerce
Voirie, aménagements signalétique
Projet Eolien
Tourisme et loisir

DÉLÉGATIONS POUR REPRÉSENTER LA COMMUNE AU SEIN DE DIFFÉRENTS ORGANISMES

• SDE07(Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche) : Sébastien PRADIER, délégué titulaire et Michel VOLLE, délégué suppléant. Le SDE est un syndicat auquel la commune adhère depuis de nombreuses années à la fois pour les compétences obligatoires (électricité), mais aussi pour des options facultatives (éclairage public, maîtrise des énergies).

• SIHVL (Syndicat Intercommunal Haute Vallée de la Loire) : Sébastien PRADIER et Jean-Marie TAULEIGNE, délégués titulaires Mathieu LAURENT et David TEYSSIER, délégués suppléants

Le SIHVL est un syndicat auquel la commune adhère depuis de nombreuses années pour la réalisation des travaux sur les réseaux d'eau potable.

• PNR (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche) : Catherine USALA titulaire et Sébastien PRADIER, suppléant.

La commune de Cros de Géorand est adhérente au PNR.

• Communes Forestières : Sébastien PRADIER titulaire et Eric GOUVERNAT suppléant.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020

TAUX D'IMPOSITION ET TAXES DIRECTES LOCALES 2020

Conformément aux engagements pris et annoncés lors du programme électoral et sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal décide de ne pas augmenter l'ensemble des taux en 2020.

En 2020, la réforme des taux d'imposition prévoit la suppression de la taxe d'habitation et ne permet plus à la commune de fixer son taux.

Les taux en 2020 seront les suivants (pour un produit fiscal attendu de 87 279 €)

Taxe d'habitation (TH) suppression du taux communal
Taxe Foncière Bâti (TFB) 6,99 %
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) 49,77 %

Le produit des impôts taxe foncière et taxe d'habitation représente environ 14 % des recettes du budget communal.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le village, ainsi que les hameaux de La Palisse et de la Rochette sont reliés au réseau d'eau communal. La vente en eau représente environ 3 500 m³/an. Pour rester en ligne avec les

engagements pris, M. le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'eau et l'assainissement

Eau

- Abonnement annuel 67 €
- Consommation 0,90 €/m³
- Redevance pollution domestique 0,23 €/m³

L'assainissement concerne uniquement les habitations du village et correspond à environ 2 100 m³/an

Assainissement

- Abonnement annuel 67 €
- Consommation 0,90 €/m³
- Redevance modernisation réseaux 0,15 €/m³

Les tarifs proposés sont validés à l'unanimité.

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour les associations de la commune : Gratuit (pour compenser les difficultés liées au Covid19)

Pour un particulier résident : 80 €

Pour un particulier non résident : 150 €

Pour un professionnel (restaurateur, traiteur, ...) : 150 €

Pour toute réservation de la salle polyvalente, vous devez contacter la mairie aux horaires d'ouverture.

Tél. : 04 75 38 94 64. (Une caution de 200 € est demandée à la réservation).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. le Maire rappelle l'importance des associations pour la vie locale, par la présence d'adhérents de notre commune, mais aussi par leur implication dans l'organisation de manifestations sur notre territoire.

Associations de Cros de Géorand

Comité des jeunes : 950 €

Club de Géorand : 865 €

La St Hubert des Hautes Terres : 275 €

La Truite Capricieuse : 275 €

La bouquinerie Crouseilloune : 275 €

Atelier Créativité : 150 €

Autres associations

Amicale des sapeurs pompiers

St Cirqgues : 95 €

Le Béage : 95 €

Comité anciens combattants AFN

St Cirqgues : 75 €

Le Béage : 75 €

La boule du plateau

de Coucouron : 100 €

Soit un total de 3 230 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCOLAIRES

M. le Maire propose d'allouer la somme de 150 € par élève résident sur notre commune et fréquentant

les classes de primaire et collège aux associations des écoles. Ce qui correspond à :

OCCE Collège de St Cirqgues : 150 €

APE école publique St Cirqgues : 450 €

Pour les 4 enfants de notre commune scolarisés en 2019/2020. Ces aides sont destinées à organiser des manifestations, des sorties scolaires, ...

SUBVENTION DE DÉNEIGEMENT

L'hiver 2019/2020 a été plus clément. Les factures réceptionnées à ce jour, nous permettent d'évaluer un coût moins élevé d'environ 18 000 €.

Nous pouvons prétendre à une subvention de 50 %.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter l'aide maximale attribuée par le département aux communes pour la réalisation du déneigement de l'année 2019/2020.

QUESTIONS DIVERSES

Site internet

Le conseil municipal décide de reconduire un contrat pour une durée de 3 ans avec M. Alban PRADIER pour poursuivre la maintenance du site.

Fin Gras du Mézenc

L'adhésion à l'association « Fin gras du Mézenc » est renouvelée.



L'actualité de la commune



6 Février 2020

Le pont de Combes et la route communale des Combes refaits à neuf - Ces travaux ont été entièrement pris en charge par EDF



24 Mai 2020

Les dix conseillers municipaux autour du Maire et de Françoise LAURENT qui les a installés. Remerciements à Françoise LAURENT pour ses 12 années de mandats de Maire.



3 Juin 2020

Réunion de travail - le député Fabrice BRUN et Sébastien PRADIER évoquent les projets communaux.



26 Juin 2020

Fabrice BRUN, Patrick COUDÈNE, Sébastien PRADIER et Jean Marie TAULEIGNE visitent les installations des deux barrages de la commune en présence des dirigeants d'EDF. Une visite technique permettant aussi d'aborder les enjeux de l'eau, et du tourisme sur le site de La Palisse.

ARRÊT SUR IMAGE

13 Mai 2020

Préparation et distribution des masques remis par la Région Auvergne Rhône Alpes pour les habitants.



18 Juin 2020

Les élus en réunion du Conseil Municipal.



26 Juin 2020

L'association « La Truite Capricieuse » a réalisé deux déversements de truites cet été pour le plaisir des pêcheurs.



10 Juillet 2020

Les élus communaux ont rencontré les Présidents des associations qui participent à l'organisation de la fête du 15 Août.



20 Juillet 2020

Le nouvel exécutif de la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche autour du Président Jacques GENEST, et Sébastien PRADIER, Maire de Cros de Géorand élu 1^{er} vice Président.

Comment se soignait-on sur la montagne ardéchoise ?



LES GUÉRISSEURS

Essai chronologique sur une médecine locale

Dans son ouvrage, Patrice REY se dit fasciné par le corps humain, ses imperfections et son impossibilité d'aller au-delà de cent ans : « Je m'interroge aussi sur notre fatalisme face à cette mortalité et notre crainte omniprésente de la fin. »¹ Au musée des Croyances populaires², il a associé la tragédie à la drôlerie avec de curieux personnages modelés. Peut-être pour nous faire toucher du doigt l'esprit vellave qui associe la souffrance à la dérision ? N'est-ce pas cette philosophie qui, sur nos montagnes au climat difficile, a permis aux anciens de surmonter la douleur et l'angoisse liées à la maladie ?

Du plus loin que nous remontons, l'homme connaissait l'emploi des simples. On a retrouvé dans les sépultures des hommes de Neandertal (env. 60 000 ans av. JC) des pollens de plantes médicinales (diurétiques, stimulantes, émétiques et astringentes). L'homo sapiens (env. 35 000 ans av. JC) cultivait certaines

naturel dérangé. On partait alors quérir celui qui connaît les moyens de rétablir l'ordre naturel : un druide, un mage, un guérisseur, un sorcier. Ces personnes invoquaient les pouvoirs des éléments, le feu, la terre, l'eau, l'air, les animaux. Ils utilisaient dans leur pratique des fontaines sacrées, des pierres guérisseuses, des arbres

magiques, s'adonnaient à des sacrifices et composaient des remèdes. Les sorcières, « *las fatchineyros* »³, s'en référaient parfois à la lune pour résoudre, entre-autres, des soucis de santé.

L'homme avait remarqué que certaines plantes, pierres ou animaux possédant une vertu spécifique présentaient un signe qui rappelait la forme d'un organe, une partie du corps ou encore l'apparence d'une maladie. Les ethnologues ont appelé cette recherche de similitude : la théorie de la signature.

Par exemple : le lichen pulmonaire, par analogie de forme était censé soigner les personnes atteintes d'infection aux poumons, la pleurésie, la tuberculose. Autre exemple, l'escargot :

il bave. Il sera donc utile pour ceux qui crachent (maladies pulmonaires). Ainsi pour une toux opiniâtre ou une bronchite chronique, on administre un sirop de bave d'escargot. Dans son ouvrage, Hugues BERTON, nous signale que



Extrait de l'atlas de poche des plantes des champs

espèces telles que camomille, valériane, pavot, chanvre, lin, achillée, etc.

Les médecines gauloises et celtiques se transmettaient oralement. La maladie était perçue comme un ordre

1. Patrice REY

« Croyances populaires » - 2015

2. Musée des croyances populaires
Le château - 43150 Le Monastier sur
Gazeille

3. Cyprien GINEYS

« un siècle de souvenirs en Ardèche de
1850 à 1950 » - 2014

4. Hugues BERTON

« Sorcellerie en Auvergne » - 1995

cette dernière recette était toujours en usage et commercialisée dans nos pharmacies en 1995⁴. Il est, en effet, surprenant de constater que l'analyse scientifique a révélé de réelles propriétés thérapeutiques pour certains de ces remèdes.

Plusieurs méthodes étaient adoptées dont l'application directe du remède. Par exemple, pour la fièvre typhoïde (présente sur le plateau ardéchois jusqu'au 19^{ème} siècle et liée à la qualité de l'eau), il fallait prendre quelques escargots, dont on brisait la coquille sans les tuer pour les appliquer en cataplasme sous la plante des pieds.

Les sorciers pouvaient conjurer le mauvais sort par des incantations, mais aussi par une méthode de transfert tendant à déplacer le mal vers un support. En Haute-Loire et dans le Vivarais, on a retrouvé de petits galets noirs utilisés pour absorber les maux de la peste lors des épidémies : la pierre de la peste.

Certains menhirs ou dolmens donnent lieu à des pèlerinages en vue d'une guérison. Nous pouvons citer la pierre de Fièvres de la cathédrale du Puy⁵.



L'inquisition instaurée en 1229 accuse ceux qui pratiquent ces rites ancestraux, de côtoyer les démons. L'église a ainsi combattu la sorcellerie, les statuts synodaux de l'évêque du Puy en 1320 l'atteste. « *Odo de GISSEY, parlant d'une mission prêchée au Puy en 1451 par un certain frère Basile, affirme que le succès en fut tel que ceux qui usaient de l'art magique apportèrent aux religieux leurs mandragores, brevets, charmes et les livres dont ils se servaient en leurs sorcelleries. Le tout fut détruit par le feu sur un bûcher à la prairie du Breuil* »⁶. La maladie est alors perçue comme une punition divine.

Et même si par la suite et jusqu'au 19^{ème} siècle, le savoir scientifique



La médecine au moyen âge

tend à se dégager des pratiques magico-religieuses, il existe un fossé profond entre les remèdes des gens du peuple et ceux des hautes classes sociales : la médecine des pauvres reste naturelle. Elle est peu coûteuse.

ENTRE TRADITIONS ET SCIENCES

Cros de Géorand ne fait pas exception à cette règle d'utilisation d'une médecine naturelle sûrement pratiquée par des guérisseurs et de façon avérée par son curé : « *La providence qui avait donné à l'abbé CEYSSON le zèle pour guérir les maladies de l'âme, lui avait donné également le talent de guérir celles du corps. Les services qu'il a rendu aux malades pendant son long ministère sont immenses bien que ses connaissances médicales fussent très étendues et en même temps très sûres. Il n'employait néanmoins que les remèdes populaires, si efficaces d'ailleurs contre les maladies des gens de la campagne* »⁷.

Dès sa jeunesse, lors de ses études classiques au collège du Puy en 1785, l'abbé CEYSSON par « *ses attentions bienveillantes (se voit attribuer) la fonction d'infirmier (...)* Il trouva l'occasion, par son contact avec les

médecins, d'acquérir cette science pratique de la médecine dont il se servit, pendant sa longue carrière, pour guérir ou soulager beaucoup de malades ». A sa sortie du grand séminaire, il est nommé vicaire à Cros de Géorand en 1789.

La révolution gronde et l'oblige à se cacher, mais il s'extirpe de sa grotte pour se rendre auprès d'un malade en plein hiver « *aux Téoules, domaine perdu au milieu des pics qui dominent le Béage et Ste Eulalie (...)* il s'agissait de faire six heures de marche à travers la neige et au milieu de la tempête la plus violente ». L'abbé CEYSSON exerce son ministère et donc ses soins jusqu'à son décès en 1855.

Sur la période qui suit, nous avons des informations délivrées par la biographie de l'abbé PAGÈS sur les différentes épidémies qui ont pu sévir sur le plateau ardéchois : « *en*

1846, une peste cruelle et prompte comme la foudre tomba sur la paroisse d'Issarlès (...) Le terrible fléau exerçait surtout ses ravages dans un quartier presque tout habité par des pauvres (...) Les malades étaient sans remèdes, sans linge, sans pain ». Il ajoute : « *de nombreuses localités furent visitées par le choléra en 1854 et 1884* »⁸.

Cyprien GINEYS cite une épidémie de variole entre 1890 et 1891, rien qu'au Béage cette maladie emporte 18 personnes et laisse ses marques sur de nombreuses victimes. En 1910, une épidémie de scarlatine fait des ravages à Mazan l'Abbaye et à St Cirgues en Montagne. Vers la fin de la guerre, la grippe espagnole frappe durement la commune de Cros de Géorand : 11 personnes en 1917, 29 personnes en 1918. Il est effrayant de lire le registre des décès au mois d'octobre 1918.

5. Pour en savoir plus : Vidéo réalisée par Elodie BLANC à retrouver sur Facebook
6. Ulysse ROUCHON « la vie paysanne dans la Haute-Loire » - 1933

7. Abbé CHAREYRE « Vie de M. l'abbé Ceysson » - Fin du 19^{ème} siècle
8. Abbé CHAREYRE « Biographie de l'abbé Pagès » - Fin du 19^{ème} siècle

HISTOIRE



Il y a cent ans, la grippe espagnole

En effet, la famille GAYTON domiciliée à Haon est littéralement décimée : le 1er octobre, Victor le fils âgé de 18 ans. Le 4 octobre, la maladie emporte Maria âgée de 26 ans, puis, le lendemain, 5 octobre, Emilie à peine âgée de 13 ans et leur maman, Félicie. Le 9 octobre, Fanny, 33 ans, décède à son tour. Le 13 octobre, leur père, Pierre GAYTON âgé de 56 ans, rend l'âme. Le 18 octobre, l'ancien de la famille, François quitte ce monde à l'âge de 61 ans. « **La maladie étant contagieuse, parents et amis n'osaient aller les voir** » rapporte Cyprien GINEYS.

Celui-ci consacre un chapitre entier de son ouvrage à la maladie : « **La médecine n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Les gens dans l'ensemble étaient trop pauvres pour y recourir. Il n'y avait pas de sécurité sociale. On allait voir le médecin ou on l'appelait, quand c'était trop tard, ce qui maintenait la croyance en l'incompétence de la médecine classique. Les hôpitaux hospices**

n'accueillaient que les vieillards qui n'avaient pas de famille pour s'occuper d'eux. Les enfants gardaient leurs parents âgés à la maison, et prenaient soin d'eux jusqu'à leur mort. »⁹

Autres motifs réclamant des soins : les accidents et ils étaient nombreux. Dans le républicain des Cévennes, est retracé un accident survenu à Cros de Géorand le 4 février 1894. Régis BOYER se blesse à la main droite avec un pistolet. Le Docteur CHAUSSENDE qu'on a été quérir au Monastier l'a opéré¹⁰. En 1886, un chroniqueur de ce même périodique relate un accident de minage survenu au quartier de La Palisse. HAON est ramené chez lui sur un brancard et le docteur CHABAUD constate qu'il a une fracture « **nécessitant un repos d'au moins cent jours** »¹¹

Les chercheurs en sciences humaines, Didier NOURRISSON et Séverine PARAYRE¹² confirment la quasi inexistence de médecins

dans les campagnes françaises. Peu nombreux, ils n'inspirent pas confiance. Les trois quarts de la population ne recourent pas aux services des médecins.

Au 19^{ème} siècle, on faisait souvent appel au « **pétassairé** » (le raccomodeur). Au Béage, la famille ARCIS se transmettait le même don de père en fils. On trouvait une personne pour conjurer les brûlures à St Cirgues en Montagne et à Lachamp Raphaël, un nommé LÉVÊQUE guérissait les gens grâce à des rites appelés « **l'eschapouladouïro** ».



Scène de reboutage

Une exclamation encore courante dans les années 1850 « **à cos infatchina !** » (c'est ensorcelé) montre combien on se méfie des échecs et des déviances. « **En mars 1891, le nommé Régis VOLLE, originaire du Cros de Géorand (...) ne tardait pas à donner des signes non équivoques d'aliénation mentale. Sur le rapport de M. le docteur BENOÎT, il vient d'être interné à l'asile Sainte-Marie** »¹³.

LES RUDES MONTAGNARDS

Albin MAZON¹⁴, vers 1878, avait bien cerné la réalité. Les montagnards, écrivait-il, sont forts, bien portants et ne meurent que de vieillesse, d'accidents ou de maladie comme la pleurésie ou la fièvre typhoïde. La phtisie pulmonaire est inconnue parmi eux, ce qui vient peut-être aussi de ce que, les constitutions chétives étant vite emportées sous la vive action du climat, les bonnes plantes seules faisaient souche.

Selon les calculs du docteur BERTILLON, le taux de mortalité infantile en France dans les années 1860 est de 22 %, près d'un nouveau-

né sur trois meurt avant d'avoir atteint son premier anniversaire, victime le plus souvent d'une maladie infectieuse¹⁵.

La succession rapide des grossesses engendre un affaiblissement et donc une mortalité accrue des femmes. Les femmes mouraient en couche¹⁶. Et lorsqu'une mère mourait en couche, faute de lait, 36% des nouveau-nés décédaient dans leur première année. En effet, il est poignant de tourner les pages des registres de décès de Cros de Géorand et d'y lire : « **décédé au domicile de ses parents (...) âgé de 2 jours ou âgé de 4 mois ou**

âgé d'un an,... » mais aussi parfois l'inscription : « **mort-né** ».

La première mention d'une naissance à la maternité du Monastier remonte aux années 1920. Cette maternité a ouvert ses portes jusqu'en 1972. Pierre PRÉSUMEY y fait référence dans l'ouvrage dédié à la mémoire de son père : « **au Monastier officiait dans la maternité locale, la sœur Clémentine, personnage remarquable au physique et au caractère forts. Elle soignait toutes sortes de blessures qui aujourd'hui s'en vont encombrer le service des urgences** »¹⁷.

9. Cyprien GINEYS « un siècle d'histoire et de souvenirs en Ardèche 1850-1950 » - 2014

10,11 et 13. Mathieu JOURDAN « Crimes, burlesques et fadaises » - 2019

12 et 18. Didier NOURRISSON et Séverine PARAYRE « Histoire de l'éducation à la santé à l'école » - 2012

Le docteur PRÉSUMEY s'est installé à Sainte Eulalie en 1955, puis en 1958 au Monastier : « *C'est une période durant laquelle les médecins effectuent des interventions importantes, comme par exemple accoucher une femme au forceps à domicile si nécessaire* » relate le Docteur Roland BLANC. « *Il y avait dans sa voiture, traînant sur la banquette arrière, un forceps (...) il aida beaucoup de femmes à accoucher* » témoigne Pierre PRÉSUMEY.

Après avoir longtemps et systématiquement enregistré les naissances au village même de Cros de Géorand, un changement apparaît dans les années soixante avec la mise au monde de petits Crouseillous à la maternité du Monastier sur Gazeille.

Jusque dans les années 1970, les habitants avaient moins recours aux personnels soignants qu'aujourd'hui. Les anciens restaient à la maison. Le docteur PRÉSUMEY visitait les malades dans des fermes retirées, accessibles à skis. Le manque de moyens était compensé par son ingéniosité. Il fabriquait, par exemple, un brancard à l'aide d'un râteau. A son arrivée, seuls trois médecins étaient en exercice : les docteurs CORNER et OLLIER au Monastier et le docteur DEGEORGES à Coucouron. Il n'y avait qu'un infirmier à Coucouron et un à Saint Cirques en Montagne. A Cros de Géorand, l'abbé Pierre TEYSSIER pouvait réaliser une injection intramusculaire, Marie-Louise MOULIN faisait aussi des piqûres pour rendre service.

Après la seconde guerre mondiale, les programmes scolaires intègrent des préoccupations d'hygiène et de santé publique. En parallèle des progrès de la médecine, un enseignement antialcoolique est prodigué. Les antibiotiques sont évoqués à partir de 1952, la pénicilline dès 1946, le BCG à partir de 1950¹⁸.

Jacqueline LAVILLONNIÈRE se souvient du Docteur Henri PRÉSUMEY. Installée à Cros de Géorand en 1972 au lieu-dit Beauregard, elle est sollicitée pour ses compétences par le docteur



« le médecin » de S.L.Filde



« mère endormie » de Christian Krohg

pour réaliser des soins infirmiers, parfois pour vérifier la pertinence du déplacement du médecin. En 1980, elle s'installe officiellement comme sage-femme et réalise aussi beaucoup de soins infirmiers sur le plateau notamment en remplaçant l'infirmière de Coucouron.

En 1976, le docteur Jacques SCOHY ouvre un cabinet à St Cirques en Montagne qui sera repris dès

1979 par le docteur Roland BLANC lequel vient tout juste de prendre sa retraite (après 40 ans de métier). Le docteur JEAN prodigue ses soins au Béage entre 1981 et 1989. En 1985, le docteur MAGAT reprend le cabinet de consultation du docteur DEGEORGES à Coucouron. En 2002, le docteur PRÉSUMEY cesse d'exercer. En 2004, le docteur Pascal PIERREY psychopraticien s'installe à Sainte Eulalie.

14. Albin MAZON (dit docteur Francus) « Voyage au pays volcanique du Vivarais » - 1878

15. Ivan JABLONKA « La mort chez l'enfant au XIXe siècle » - 2016

16. Jacques HOUDAILLE et Hector GUTIERREZ « la mortalité maternelle en France » - 1983

17. Pierre PRESUMEY « souvenirs et légendes autour du Docteur Henri Présumey » - 2015

Ambulance citroën DS



LE TRANSPORT DES MALADES

Dominique EYRAUD au Lac d'Issarlès a cherché, grâce à ses archives, à dater les premiers déplacements effectués par sa société pour évacuer des personnes malades ou blessées vers les hôpitaux. Son père avait acquis un taxi dès 1952 et la première ambulance, une Citroën DS, entre en service dans les années 1970. Il se souvient de sueurs froides durant certains transports d'urgence par temps neigeux : **« la voiture se bloquait dans une congère, nous n'avions pas de téléphone portable, rien. Et le malade gémissait à l'arrière ».**

Enfin, les médecins pouvaient faire appel à leur service, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ainsi, « un

jour à Sainte Eulalie (le docteur PRÉSUMEY se déplace) pour voir une femme dont la grossesse posait problème. En effet, il fallu la conduire à l'hôpital du Puy à près de soixante kilomètres, sur une route enneigée : on rabaisse le siège avant droit, la femme enceinte s'y installe (...) et les voilà partis ».¹⁹

Le médecin se charge lui-même du transfert de la patiente.

Sur une période plus lointaine, il n'y avait ni transport, ni hôpitaux. Ainsi le journal La Lanterne rapporte qu'en janvier 1879, un homme blessé lors d'une chute dans un ravin à Saint Cirques en Montagne est **« relevé sanglant, le malheureux a été transporté à son domicile, où il n'a pas tardé à expirer »**²⁰.

René CHANAL a retrouvé pour nous le fondement de l'équipe des pompiers du Béage. La caserne a été créée en 1931. Ce service était à l'époque rattaché à la commune. Malgré le manque d'équipement, les pompiers intervenaient sur les situations d'urgence, comme en témoigne ce récit d'un transfert par les pompiers sur traîneau en pleine burle d'une femme vers la maternité du Puy dans les années 70. Jacqueline LAVILLONNIÈRE se souvient, quant à elle, avoir été quelquefois véhiculée par les pompiers avec une chenillette pour enjamber les congères et aller vers les fermes isolées donner des soins. Marc SAUGUES confirme que le centre de secours du Béage a pu s'équiper d'une ambulance comprenant brancard et oxygène seulement vers 1984. A Coucouron, les pompiers ont eu un J7 sommairement équipé à partir de 1982. A cette époque, en parallèle, les pompiers (tous bénévoles) passent le Brevet National de Secourisme.

Dans les années qui suivent, les évolutions sont rapides, comme en témoigne Bernard RIPPERT qui se souvient avoir été transporté d'urgence en hélicoptère en 2010, alors qu'il faisait un arrêt cardiaque.

19. Pierre PRESUMEY « Souvenirs et légendes autour du docteur Henri Présumenty » - 2015

20. Mathieu JOURDAN « Crimes, burle et fenaissions » - 2019



Les pompiers du Béage lors de la fête de la Sainte Barbe le 11 janvier 2020

DE NOS JOURS

Les moyens sanitaires ont progressé au fil du temps, l'éducation aux sports, à l'hygiène, à la santé ont fait progresser nos comportements. La médecine a proposé de nouveaux remèdes, vaccins à la population. En France, les dernières générations n'ont plus été confrontées aux épidémies. Le 6 juin dernier le CSSE annonçait 190 460 cas de Covid-19,

dont 29 111 décès en France. Aujourd'hui, l'attention apportée aux plus éprouvés relève d'un véritable exercice de citoyenneté et repose fondamentalement sur une compassion génératrice d'un pacte de confiance. Notre conception du système de santé tend vers un idéal de sollicitude à l'égard d'autrui, donc de solidarité et d'accompagnement

des plus vulnérables aux moments des épreuves.

Les derniers événements nous ont incité à écrire cet essai et nous proposons pour finir, ci-après, un annuaire des services médicaux de proximité.

Cathy USALA



Les services médicaux les plus proches

Médecins généralistes

Saint Cirgues en Montagne

Cabinet du Dr Roland BLANC
04 75 94 53 32 - 15 min - 10 km

Dr Alexandra CHAPUIS-RIVET
04 71 03 86 68 - 39 min - 30 km

Coucouron

Dr Jean-Luc MAGAT
04 66 46 15 30 - 32 min - 23 km

Le Monastier

Dr Alexandra CHAPUIS-RIVET
04 71 03 86 68 - 39 min - 30 km

Professions paramédicales

Saint Cirgues en Montagne

Le cabinet paramédical des sources
04 75 38 91 11

Infirmières : Annie MARTIN-TEYSSIER, Dorothée TUTOY, Karine ACCASSAT, Stéphanie LE MERLE, Sophie LANDRY

Osthéopathe - Charlène ABEILLON
04 75 38 95 30

Coucouron

Kinésithérapeute Christophe BLONDIN 04 66 46 17 18

Aide à domicile - ADMR
04 66 46 18 36

Ambulanciers

Le Lac d'Issarlès

EYRAUD - Taxi médical
04 66 46 20 20 - 19 min - 14 km

Coucouron

Ambulance ACASSAT
04 66 46 19 16 - 32 min - 23 km

Le Monastier

4A Ambulance VSL
04 71 05 09 40 - 39 min - 30 km

Centres d'hospitalisation

Hôpitaux

CH d'Aubenas
04 75 35 60 60 - 1h12 - 48 km

CH du Puy en Velay
04 71 04 32 10 - 1h10 - 47 km

CH de Langogne
04 66 69 78 00 - 51 min - 36 km

Centres de convalescence et/ou de réadaptation

Thueyts - Centre LA CONDAMINE
04 75 36 49 00 - 46 min - 32 km

Vals les Bains - Centre Paul RIBEYRE
04 75 35 60 60 - 1h08 - 45 km

Maisons de retraite

Le lac d'Issarlès - Résidence du Lac
04 66 46 21 70 - 19 min - 14 km

Coucouron - EHPAD Saint-Joseph
04 66 46 18 19 - 32 min - 23 km

Montpezat - EHPAD les Tilleuls 04
75 94 40 38 - 34 min - 27 km

Le Monastier - EHPAD les Terrasses 04 71 03 81 68 - 39 min - 30 km

Le Monastier - EHPAD l'Hort des Melleyrines - 04 71 03 80 51

Pradelles - EHPAD Saint Christophe 04 71 00 80 96 - 43 min - 33 km

POUR INFO

Cabinet du Dr Roland BLANC

Continuité de son cabinet avec un accueil en télémédecine en lien avec le cabinet médical des 3 vallées de Meyras. Adrien MEY, infirmier formé pour recevoir les patients, vous accueille dans l'ex-cabinet du docteur BLANC. Une auscultation peut ainsi être réalisée avec le matériel sur place et une caméra qui fait le lien avec l'équipe du cabinet médical de Meyras.

Un cabinet de dermatologie ouvre à Sainte-Eulalie

Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous avec le Dr Marc FORTIER-BEAULIEU sur le site doctolib.

Sainte-Eulalie - Centre médical Les Reynardeyres

NOS ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS et leurs coordonnées

LE CLUB DE GÉORAND

Président

Roger JOURDAN
04 75 38 80 47

Vice-présidentes

Albertine ARCIS
Bernadette BREYSSE

Secrétaire

Simone LAURENT

Trésorier

Bernard OLLIER



L'ATELIER CRÉATIVITÉ

Président

Emmanuel USALA
04 75 37 07 88

Secrétaire

Cathy USALA

Trésorière

Tania RIPPERT



LA TRUITE CAPRICIEUSE

Société de pêche agréée

Président

Maxime TEYSSIER
06 81 66 96 98

Vice-président

Christophe GINEYS

Secrétaire

Didier MOULIN

Trésorier

Denis Breysse

LA BOUQUINERIE CROUSEILLOUNE

Président

Alban PRADIER

Secrétaire

Chantal GINEYS

Trésorier

Cécile PRADIER



LES CROUSEILLOUS

Président

Jean-Marie BREYSSE
06 69 71 43 43

Vice-présidente

Nadine PRADIER

Secrétaire

Daniel CHAREYRE

Trésorière

Martine LAURENT

LE ROCHER DES HAUTES TERRES

Président

Thierry POINTET
07 75 38 95 53

Trésorière

Claude LAURENT

LE COMITÉ DES JEUNES

Président

Arnaud LAURENT
07 61 90 79 18

Vice-président

Loïc PLANTIN

Secrétaire

Clément BREYSSE

Trésorier

et Vice-Trésorier

Guillaume LAURENT
Etienne ESPIARD

LA SAINT HUBERT DES HAUTES TERRES

ACCA association communale de chasse agréée

Président

Jean-Marie TAULEIGNE
06 16 49 64 04

Vice Président

Denis BREYSSE

Secrétaire

David TEYSSIER

Trésorier

Sebastien PRADIER

LES FESTIVITÉS

VENDREDI 14 AOÛT

Le matin
CONCOURS DE PÉTANQUE
En tête à tête

Le midi
REPAS Saucisse / Merguez / Frites

L'après-midi
CONCOURS DE PÉTANQUE
Triplette

Organisé par le Comité des Jeunes

SAMEDI 15 AOÛT

REPAS SPECTACLE
Animation : Miss Melodie
Spectacle : Kiko et Eva

Organisé par la Mairie et les associations

BALL-TRAP
Organisé par la Saint Hubert des Hautes Terres

DIMANCHE 16 AOÛT

La journée
BALL-TRAP
Organisé par la Saint Hubert des Hautes Terres

Changement possible du fait du COVID-19



JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

Concours photo

La bouquinerie crouseilloune organise un concours photo sur le thème : « Patrimoine et jardins sur le plateau ardéchois ».

Les photos doivent être envoyées à l'adresse mail :

photoducros@orange.fr

Le règlement complet est consultable sur :

www.crosdegeorand.fr/concours/

Le rôle du premier adjoint

Mais qui es-tu Jean-Marie ?

> Jean-Marie TAULEIGNE, 1^{er} adjoint à la Mairie... Je suis né le 18 septembre 1958, marié, j'ai deux enfants et une petite-fille. Après une carrière d'électricien industriel, je suis à la retraite depuis peu.

Qu'est-ce qui t'attache à la commune du Cros ?

> Le Cros, j'y ai mes racines. Je suis né ici. Mon père était du Crousaillon et ma mère du hameau de la Rochette. J'ai passé ma petite enfance à la Rochette. Puis mes parents se sont installés au village comme artisan maçon et commerçante. J'ai été scolarisé au Cros, puis à St Cirques et à Aubenas. Je n'ai quitté le Cros qu'en 1977 pour aller travailler à Lyon. Mon cœur est toujours resté au Cros. Et j'y revenais quasiment chaque week-end. Je suis bien heureux de m'installer à demeure dans mon village natal.

Qu'est-ce qui t'a motivé pour rejoindre la liste conduite par Sébastien PRADIER ?

> Je connais bien Sébastien. J'ai souvent travaillé avec lui. Au sein de l'association de chasse où il a été tour à tour secrétaire et trésorier tandis que j'assurais la présidence. Et lors du premier mandat municipal de Françoise LAURENT, nous avons travaillé ensemble. Je connais ses compétences et j'estime que ses deux mandats de 1^{er} adjoint lui ont permis d'acquérir une solide expérience.

Quelles connaissances as-tu de la commune du Cros de Géorand ?

> Dans mon enfance je suivais mon père qui allait tuer le cochon dans les fermes et j'ai gardé ce plaisir d'aller rendre visite aux uns et aux autres. Je pense connaître très bien le territoire

de notre commune. J'aime parcourir de longues distances. Certains en plaisantent en disant que je connais chaque pierre du pays. J'ai toujours eu des liens conviviaux avec les habitants du Cros et ce n'est pas parce que je suis 1^{er} adjoint que cela va changer. Au contraire, je souhaite rester à l'écoute de chacun.

Comment envisages-tu ton rôle d'élu dans les 6 ans à venir ?

> Je souhaite participer pleinement aux différentes décisions que nous prendrons et être très attentif au développement de notre commune. Etant à la retraite et résidant maintenant en permanence au village, j'espère pouvoir seconder efficacement le maire concernant le suivi sur le terrain, mais aussi lorsque le maire et le conseil me mandatera sur certains chantiers, dossiers, ...

Quelles ont été tes premières missions lors de ta prise de fonction ?

> J'ai déjà rencontré les agents communaux pour faire le point des différents travaux à effectuer. J'ai réalisé un état des routes avec eux. J'ai pris contact avec des entreprises pour certains chantiers.

Quels sont pour toi, les points de vigilance ?

> J'espère que nous pourrons garder la maîtrise de notre gestion communale. J'espère que notre voix sera entendue et que nous trouverons notre place au sein des différentes instances comme la communauté de communes, le département, le PNR, ... J'ai connu le plateau plus habité qu'aujourd'hui. Le COVID-19 pourrait avoir ceci de positif qu'il éveillerait un regain d'intérêt pour le plateau ardéchois et donnerait un nouveau souffle.

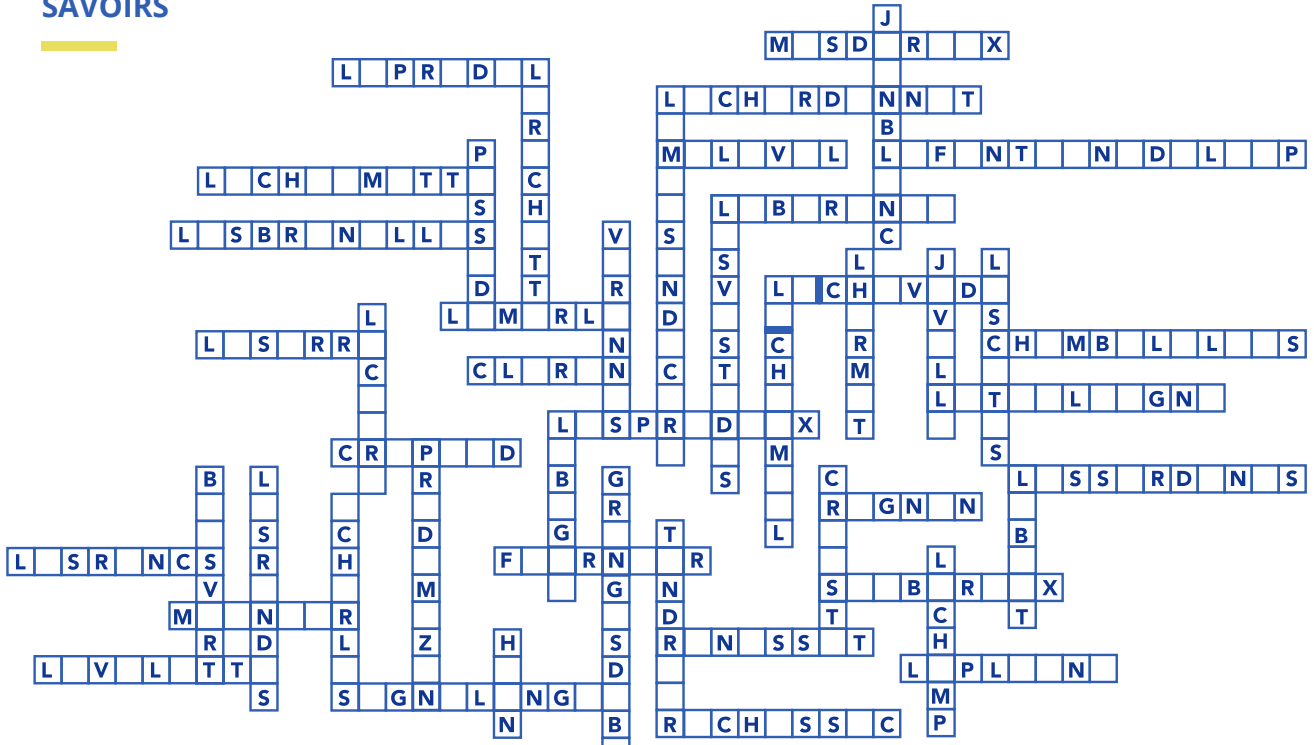
Qu'est-ce qu'il te semble important de maintenir à Cros de Géorand et quel projet te tient particulièrement à cœur ?

> Je pense qu'il est primordial de maintenir la bonne entente qui règne à Cros de Géorand. Et le projet que je souhaite voir aboutir est la création d'un commerce, pour les habitants bien sûr, mais aussi pour les gens de passage.

Quel conseil donnerais-tu à un jeune qui souhaite s'engager dans la vie locale ?

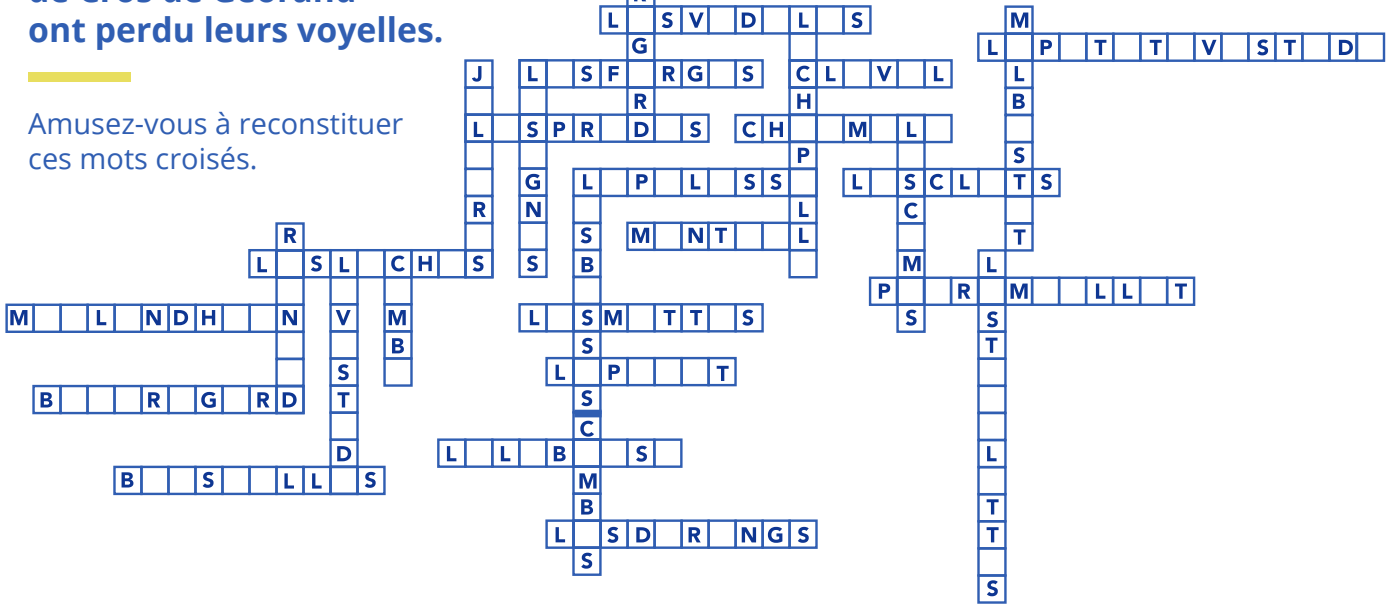
> Je lui dirais tout d'abord que c'est une excellente idée car la vie associative, et donc l'engagement, nous apprend à être à l'écoute des autres, à s'organiser avec d'autres. Le faire ensemble crée du lien et j'ai de merveilleux souvenirs de tout ce que j'ai vécu au sein des associations. Cela s'avère être une bonne école d'apprentissage pour un élu.

J'ai toujours fait partie des associations de Cros de Géorand, en commençant par le Comité des Jeunes, puis l'association de chasse, le foyer de ski de fond, l'association des Crouseillous et bien souvent je m'engageais au sein du bureau. J'ai beaucoup appris en terme d'écoute des autres, d'organisation à plusieurs, ... grâce à la vie associative.



Les 71 hameaux et lieu-dits de Cros de Géorand ont perdu leurs voyelles.

Amusez-vous à reconstituer ces mots croisés.



VERTICAL

HORIZONTAL

- 29. Crouste
- 30. Le Bout
- 31. A Charles
- 33. Tendrier
- 36. Le Champ
- 39. Haon
- 47. La Chapelle
- 48. Malbastit
- 50. Jaleyres
- 51. Le Sagnas
- 55. Les Cimes
- 56. Les Basses Combes
- 58. Reynaud
- 61. La Vestide
- 62. Combe
- 63. Les Téoulottes
- 25. Pré de Mazan
- 26. Bois Vert
- 27. Les Randes
- 28. Granges de Beauregard
- 4. La Rochette
- 5. La Maison du Curé
- 6. Pessade
- 10. Les Vestides
- 12. Varennes
- 13. Lhermet
- 14. Javelle
- 15. Les Côtes
- 16. Le Chaumell
- 17. Le Cayre
- 23. La Bigue
- 25. Pré de Mazan
- 26. Bois Vert
- 27. Les Randes
- 28. Granges de Beauregard
- 53. Les Prades
- 54. Chaumely
- 56. La Palisse
- 57. Les Clôts
- 59. Montell
- 60. Les Lèches
- 64. Peyremaillet
- 65. Moulin d'Haon
- 66. Les Mottes
- 67. Le Foyet
- 68. Beauregard
- 69. Lalebouse
- 70. Baysailles
- 71. Les Dérangis

- 2. Mas de Roux
- 3. Le Pradel
- 5. Le Charдонnet
- 7. Malaval
- 8. La Fontaine du Loup
- 9. La Chaumette
- 10. La Baronie
- 11. Les Brunelles
- 16. La Chavade
- 18. Le Merle
- 19. La Serre
- 20. Chambelelou
- 21. Claron
- 22. La Tauleigne
- 23. Les Pradoux
- 24. Crapaud
- 30. Les Sardines
- 32. Rognon
- 34. Les Rancs
- 35. Fournier
- 37. Seybèroux
- 38. Meunier
- 40. Rannusset
- 41. La Vallette
- 42. La Plaine
- 43. Sagneilongue
- 44. Rochessac
- 45. Bègue
- 46. Les Vidales
- 49. La Petite Vestide
- 51. Les Farges
- 52. Clavel

La recette du boeuf bourguignon de Didier Moulin



🕒 4 h

👤 8 personnes

🛒 Bon marché

INGRÉDIENTS

- 1,3 kg de gîte ou de jarret de bœuf
- 0,7 kg de plat de côte de bœuf
- 250 g de poitrine salée
- 4/5 carottes (environ 300 g) coupées en dés
- 1 bel oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 ou 2 pieds de porc
- 1 bouquet garni
- Sel (environ 8 g)
- Poivre
- 1 verre à liqueur de cognac
- Quelques olives noires
- 1 bouteille de Chusclan du Domaine de Géorand
- Un peu de farine

RECETTE

La veille

Dans une marmite, couper la viande en cube et la poitrine salée (que vous aurez dessalée) en dés, ajouter le bouquet garni, une partie des carottes, l'oignon émincé, l'ail coupé puis ajouter le vin. Laisser mariner toute la nuit.



NOTE DU CHEF

Une cuisson longue et douce, au cours de laquelle il est parfois nécessaire de mettre un filet d'eau pour éviter que le fond attache.

Le lendemain

Mettre sur feu doux cette préparation, à laquelle vous aurez ajouté le reste des carottes, les pieds de porc, le verre de cognac, saler, poivrer. Laisser cuire tout doucement 3h.

Avant de servir

Ajouter quelques olives et si nécessaire diluer un peu de farine pour épaissir la sauce à votre convenance (2 à 3 min suffisent).

Service

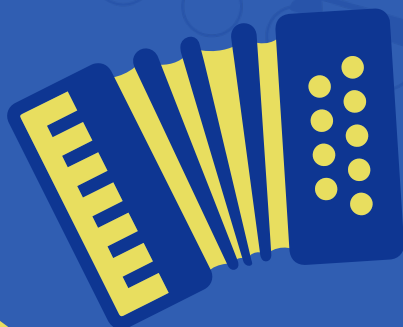
Ce plat mijoté peut être présenté avec des pommes de terre ou des pâtes ou même du riz.

CE BULLETIN EST UN PEU LE VÔTRE

N'hésitez pas à envoyer en Mairie votre recette préférée pour la partager avec les habitants de Cros de Géorand. Nous en sélectionnerons une pour chaque parution.

SUR LA PLACE
DU VILLAGE

Quinguette à Cros de Géorand



FÊTE DU
15 AOÛT
2020

14 AOÛT

CONCOURS DE PÉTANQUE

Le matin en tête à tête
A midi repas Saucisse/
Merguez/Frites
Après-midi en triplette

15 AOÛT

REPAS AMBIANCE GUINGUETTE

À partir de 11h
Animé par
Miss Mélodie
et son accordéoniste
pour une ambiance
musette, mais pas que...

SPECTACLE

Pour les petits et les
grands avec Kiko et
Eva, spectacle haut
en couleurs, alliant
chorégraphie, magie
dans une ambiance
cabaret

BALL-TRAP

À partir de 10h

16 AOÛT

BALL-TRAP

À partir de 10h

